



VILLE DE NICE  
BIBLIOTHÈQUE  
Archives

Nice le 5 Decembre 1924

Monsieur l'Architecte en Chef

Monsieur Gastaud, propriétaire des locaux actuellement occupés par la Bibliothèque, vient de me faire savoir de façon formelle qu'il prendra, selon les termes des accords intervenus avec lui, possession des pièces que nous avons encore, à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 1925.

La Bibliothèque occupe à l'heure actuelle 5 grandes salles bordées de livres et de matériel.

Dans l'impossibilité - vu l'état

de choses actuel - de commencer  
le transfert (qui demandera assez  
de temps) de nos collections dans  
les salles de la nouvelle Bibliothèque,  
je suis contraint de faire porter  
une partie de nos volumes, transit-  
oirement, dans le local des  
Archives Municipales, au sous-sol  
de la Villa Massena. Mais je ne  
pourrai entreprendre ce transport  
qu'après que les deux pièces enve-  
lées des Archives Municipales auroy-  
ent reçu les quelques aménagements  
indispensables, prévus d'ailleurs  
pour y installer par la suite  
les Archives Modernes momentanément  
en caisses.

Je vous serais donc obligé

de vouloir bien donner des ordres  
pour que, d'extreme urgence, un  
maçon, un menuisier et un  
electricien soient envoyés pour les  
quelques petits travaux à faire  
là-bas.

Tout retard apporté à ces  
aménagement pourrait, en  
interdisant de visiter les locaux  
de Monsieur Gastaud en temps  
utile, exposer la Ville à des  
difficultés graves et à une  
demande d'indemnité de la  
part du propriétaire.

Je vous prie d'agréer avec  
mes salutations l'assurance de  
mes sentiments dévoués

Joseph Levet